

**Programme de formation  
Brevet Professionnel de la Jeunesse,  
De l'Éducation Populaire et du Sport**

**Spécialité « Animateur »**

**Mention « Animation Socio-éducative et  
culturelle »**

**Février 2025**

## Formation PRF « BPJEPS Spécialité animateur, mention ASEC » - Semestre 1

Titres des blocs	Titres des unités de formation ou module	Heures
<b>Unité transversale</b> <b>109h50</b> Semestre 1	Positionnement et rentrée+ réussir sa formation + bilan (1h30)	29h50
	Accompagnement Pédagogique Individualisé	14h00
	Analyse de la pratique	5h00
	APE	5h00
	Séminaires + préparation aux certifications	14h00
	Le projet d'animation de certification	28h00
	L'auto-formation	14h00
<b>Bloc de compétences 1</b> <b>190 h</b> « Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport et de l'animation »	Module n°1 : connaître son territoire et se situer dans sa structure	57h50
	Module n°2 : besoins des publics et méthodologie de projet	77h
	Module n°3 : réalisation et mise en œuvre d'un projet	29h50
	Module n°4 : Bilan, évaluation perspective d'un projet	26h
<b>Bloc de compétences 4</b> <b>138h</b> « Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle »	Module n°1 : Encadrement des publics	31h50
	Module n°2 : préparation des différents temps de vie	29h50
	Module n° 3 : Accompagnement de chaque personne	49h00
	Module 4 : contenu transverse obligatoire	28h00
<b>Certifications BC1-BC4</b> + Potentiels rattrapages 3.50h	Module certification	3h50
	<b>TOTAL heures semestre 1</b>	<b>441 heures</b>



## Unité transversale

### Semestre 1

Heures de formation : 109.50 Heures

Nom de la responsable du bloc : Képa Mouesca  
Mail : kepa.mouesca@etcharry.org

#### Objectifs généraux de l'unité transversale :

L'unité transversale du semestre 1 est destinée à la professionnalisation de l'animateur social et à la construction de son identité professionnelle. Elle doit favoriser le repérage du cadre d'intervention et les liens avec ses valeurs de référence.

Le semestre 1 doit permettre à l'apprenant de répondre à la question : « d'où je pars ? ». Pour cela, il sera invité à faire l'analyse de l'existant, à savoir ses expériences et/ou compétences acquises lors des journées de positionnement, ses formations antérieures, ses représentations du métier, ses appréhensions au regard de la formation et de l'exercice du métier.

A la fin du semestre 1, l'apprenant doit pouvoir répondre à la question : « Quel Animateur ASEC je veux être ? »

L'unité transversale intègre également les préparations orales à la certification. Cela permet de travailler des compétences transversales autour de la prise de parole, de la gestion du stress. De plus cet exercice permet de renforcer l'identité et la posture professionnelle.

L'unité transversale, pour fonctionner va s'appuyer sur différents « temps » propice à la réflexion et aux questionnements :

- Le positionnement

Ce temps, situé au début de la formation, permet au stagiaire de faire un "état des lieux". Il va s'interroger sur ses motivations, son engagement ainsi que sur la ou les représentations qu'il a du métier d'animateur social. Ce temps permet également au stagiaire de relire sa trajectoire antérieure de manière distanciée et constructive, en mettant en lumière les compétences transférables ou les points d'appui potentiels qu'il pourra mobiliser durant sa formation.

Le positionnement est outillé d'un questionnaire et d'un entretien individualisé.

L'objectif du positionnement est de prévenir les risques de ruptures et de favoriser la réussite de chaque stagiaire en identifiant ses besoins et en mettant en œuvre des actions de préventions.

- Le temps d'accueil et démarrage de la formation

Ce temps permet de prendre ses repères dans l'organisme de formation, d'identifier les ressources et d'investir un environnement « sécuritaire » propice aux apprentissages, aux questionnements et à la remise en question.

Il comprend notamment la visite des locaux et la découverte de l'espace de ressources documentaires (Le Labo). La documentaliste les initie à la recherche autant dans l'espace numérique que physique.

Il permet également de faire connaissance avec les autres membres composant la session de formation.

Dès le début, une attention particulière est accordée pour réunir les conditions de la création d'une dynamique de groupe positive. Pour cela, des jeux pour faire connaissance sont proposés, ainsi que l'identification de valeurs communes et d'un projet commun autour de la construction du Blason de la session

L'accueil et la rencontre avec la promotion en cours ou antérieure.

La nouvelle promotion est accueillie sur une journée par la promotion antérieure. Il s'agit de favoriser un relais, une transmission. La nouvelle promotion travaille à identifier les questions, les interrogations qu'elle souhaite proposer aux stagiaires antérieurs.

- API : Accompagnement Pédagogique Individualisé

Le stagiaire bénéficie à la fois de temps d'accompagnement individualisé (Aide à l'élaboration du projet de formation et de stage, visite du stage 1 sur le site qualifiant) et de temps collectifs, animés par le formateur référent de parcours. Le stagiaire bénéficie à sa demande de temps individuels complémentaires.

Ces temps d'accompagnements pédagogiques sont dédiés au suivi de l'apprenant tout au long de la formation. C'est un renfort et un étayage supplémentaire pour le soutenir dans le processus de professionnalisation et de construction de son identité professionnelle d'Animateur

Les temps collectifs des API se font en petit groupe (3-4 personnes)

- AP : Analyse des Pratiques

L'analyse des pratiques centre son action sur les situations vécues par les stagiaires sur le terrain professionnel, et plus particulièrement sur celles qui posent question ou qui font état d'une difficulté.

Le groupe en analyse des pratiques travaille à partir de ces situations.

Le fait de présenter, décrire des situations devant le groupe, permet pour les stagiaires un processus de distanciation et de conscientisation, qui favorise la prise de recul et le développement de l'esprit critique, avec pour finalité le développement des compétences et l'amélioration du savoir-faire.

C'est un travail de perfectionnement sur l'exercice du métier : il s'agit d'examiner ses émotions, ses initiatives, son engagement relationnel, avec en guise de miroir l'attention et la réflexion des autres membres du groupe

Ces temps d'AP se font en demi-groupe

- APE :

Les ateliers de posture éducative se déroulent en sous-groupes.

Les thèmes de l'APE sont choisis par l'équipe éducative en fonction des enseignements dispensés dans le semestre. Ils permettent de donner un éclairage nouveau au concept abordé et venir interroger ses propres représentations.

L'étudiant-e au travers de cet atelier pourra donner du sens à son action et l'explicitier. Il-elle travaillera son positionnement professionnel et, l'élaboration d'une posture éthique.

- Préparation aux oraux de certification

L'entraînement à la certification est organisé en sous-groupe de sorte que les stagiaires peuvent s'enrichir des propositions des autres.

Les interactions avec le groupe et avec le formateur favorisent une réflexion concrète, de l'analyse et la prise de recul au regard de la présentation

Un oral blanc est proposé avant l'oral de certification afin de mettre l'apprenant en situation. Cet entraînement permet à la fois d'expérimenter l'exercice, mais aussi de tenir compte des indications apportées en vue d'améliorer sa prestation.

Cet oral blanc est présenté devant un formateur professionnel de terrain qui ne connaît pas ou peu les stagiaires.

- Les séminaires

En collectif et en sous-groupe, il s'agit pour les stagiaires de venir interroger le sens de leur projet d'animation.

Les stagiaires outillés d'un support vont venir présenter leur projet du côté de leur intention en tant qu'animateur social.

Les séminaires ont pour objet d'ouvrir aux questionnements, et non juste d'apporter des réponses, ils participent également à la construction de l'identité professionnelle, c'est la raison pour laquelle ils sont dans l'unité transversale.

- Le projet d'animation de certification

Sur ce temps-là, chaque étudiant va pouvoir construire son dossier de certification en s'appuyant sur un formateur qui viendra reprendre les temps clés de la méthodologie de projet au regard des projets des étudiants.

Ce module est en présentiel et en groupe. Chaque étudiant pourra aussi se nourrir des réflexions des autres stagiaires. Il s'agit ici de permettre à l'étudiant de faire du lien entre la théorie et la pratique de son projet d'animation afin qu'il se l'approprie et y donne du sens.

- L'autoformation

La construction du projet d'animation et du dossier de certification demande du temps de travail personnel. Afin de sécuriser les parcours de formation, nous proposons de l'autoformation en centre de formation tutorée par le responsable de formation. Ce temps se déroulera dans notre centre de ressources documentaire équipé d'internet, d'ouvrage et d'ordinateur à disposition.

<b>Séquence 1 : Accueil et positionnement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil</li> <li>• Positionnement</li> <li>• Accueil par l'ancienne promotion, tutorat</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 2 : Accueil et démarrage de la formation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil</li> <li>• Présentation de la formation</li> <li>• Présentation des outils numériques</li> <li>• Présentation du Labo (centre de ressources documentaires)</li> <li>• Construction de la dynamique de groupe</li> </ul>	<b>10h50</b>
<b>Séquence 3 : Le projet de formation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologie du projet</li> <li>• Projet de formation</li> <li>• Rendez-vous individualisé</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 4 : Analyse de la pratique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de la pratique de situations rencontrées sur le site qualifiant</li> <li>• Échange et de régulation avec le Responsable de formation</li> </ul>	<b>5h00</b>
<b>Séquence 5 : Accompagnement Pédagogique Individualisé :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renfort et étayage pour la construction de l'identité professionnelle</li> <li>• Accompagnement aux écrits de certification</li> </ul>	<b>14h00</b>
<b>Séquence 6 : APE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'une posture éthique</li> <li>• Analyse des pratiques professionnelles</li> <li>• Positionnement dans la représentation du service, de l'établissement et de l'institution</li> </ul>	<b>5h00</b>
<b>Séquence 7 : Séminaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de son projet d'animation aux membres du sous-groupe</li> <li>• Interrogations sur le sens du projet et le rôle de l'animateur social</li> </ul>	<b>10h50</b>
<b>Séquence 8 : Préparation aux épreuves de certification</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation au dossier de certification BC1-BC4</li> <li>• Entraînement à l'épreuve orale BC1-BC4</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 9 : Réussir sa formation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Auto-bilan de compétences en début de semestre</li> <li>• Techniques de "apprendre à apprendre"</li> <li>• Bilan numérique</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 10 le projet d'animation de certification</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le thème et les concepts</li> <li>• Les objectifs</li> <li>• Le sens de l'animation</li> <li>• Place des personnes, de l'animateur et de l'équipe</li> <li>• L'animation de séquence</li> <li>• L'évaluation d'un projet d'animation</li> <li>• La communication autour d'un projet d'animation</li> </ul>	<b>28h00</b>
<b>Séquence 11 l'auto-formation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux tutorés par le responsable de formation sur le dossier de certification</li> <li>• Recherches documentaire à l'espace Le Labo</li> <li>• Rédaction de son dossier de certification</li> </ul>	<b>14h00</b>
<b>Séquence 12 : Bilan semestre 1 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Auto-bilan fin de semestre</li> <li>• Évaluation de fin de semestre</li> <li>• Questionnaire de satisfaction fin de semestre</li> </ul>	<b>1h50</b>



**Bloc de compétence 1 :**  
« Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport et de l'animation »

**Semestre 1**

**Heures formation théorique : 190 heures**

**Nom du responsable du bloc : Kepa Mouesca**  
**Mail : kepa.mouesca@etcharry.org**

**Objectifs généraux du bloc de compétences :**

- L'animateur/animateurice recueille des informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation
- L'animateur/animateurice propose des projets s'inscrivant dans le cadre de l'organisation de la structure en réponse à l'évolution des besoins des publics
- L'animateur/animateurice organise, met en œuvre et supervise la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation
- L'animateur/animateurice évalue les projets dans le champ du sport ou de l'animation et transmet des informations au sein de la structure sur les publics accueillis

Le BLOC1 du semestre 1 prévoit que :

Le futur animateur/animateurice sait se situer au sein de son environnement professionnel en comprenant le cadre réglementaire ainsi que les principaux textes de loi qui régissent le secteur du sport et de l'animation. L'animateur/animateurice doit pouvoir se situer au sein de son environnement professionnel et repérer les membres de l'équipe pluriprofessionnelle et faire équipe.

Il/elle pourra, une fois assimilé la fonction d'un animateur/animateurice, développer des projets s'inscrivant dans le cadre la structure et répondant aux besoins des public accueillis.

Enfin dans ce premier bloc l'animateur/animateurice va devoir mettre en œuvre la méthodologie de projet de la conception à l'évaluation du projet.

Chaque module du bloc se termine par un temps de bilan évaluatif des thèmes abordés dans le module, mais également par un temps d'ouverture en s'attachant à explorer un concept en lien avec le module.

Dans le cadre du BLOC 1, le concept qui sera approfondi lors des focus de fin de module seront :

- La place du jeu dans la société

**Compétences visées :**

- Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation
- Identifier les différents publics cible d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap

- Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous,
- Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public
- Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus
- Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci
- Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre
- Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts
- Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités.

Module	Titre des modules	Volume horaire
Module 1	Connaître son territoire et se situer dans sa structure	57.5h
Module 2	Besoins des publics et méthodologie de projet	77h
Module 3	Réalisation et mise en œuvre d'un projet	29.5h
Module 4	Bilan, évaluation et perspectives d'un projet	26h

#### **Organisation pédagogique**

- Méthodes expositives
- Exercices en sous-groupe
- Etudes de cas
- Mise en situation
- Travaux en groupes tutorés
- Méthodes participatives
- Pédagogies actives
- Exercices de simulation
- Visite d'institutions
- Rencontres et échanges avec des professionnels de terrains
- Travail personnel sur les dossiers
- Accompagnements individualisés

#### **En stage 1**

En alternance : période de 9 semaines de stage commune avec le bloc 4.  
 Le stagiaire durant sa période de stage va monter un projet d'animation, le mettre en œuvre et l'évaluer.  
 Il va construire son dossier de certification durant ces 9 semaines de stage.  
 Pour ce qui concerne le bloc 1, il va notamment présenter son institution et son environnement, l'équipe de professionnels et le public concerné par son lieu de stage.

#### **Modalités de validation**

Réalisation des heures effectives en lien avec le BLOC 1 sur le site qualifiant et au sein de l'organisme de formation.

Visite de stage réalisée par le formateur référent de parcours (formateur API) à la fin de la période de stage BLOC 1 -BLOC 4

Cette visite de stage est le temps d'évaluation de l'étudiant en situation professionnelle, elle s'appuie sur la grille de stage BLOC 1 -BLOC 4 qui reprend les compétences attendues dans ce bloc.

#### **Modalités d'évaluation BLOC 1**

- Questionnaire d'auto-évaluation au démarrage du Bloc1
- Questionnaire d'auto-évaluation à la fin de cette partie Bloc 1
- QCM de révisions
- Bilan de fin de module
- Création du dossier de certification conforme aux attendus

#### **Modalité de certification du BLOC 1**

##### **Situation d'évaluation certificative du BLOC 1**

- Au plus tard quinze jours ouvrés avant la date de l'épreuve, le candidat transmet à l'organisme de formation, dans les conditions fixées par le directeur régional et académique de la jeunesse de l'engagement et des sports (DRAJES), un document écrit personnel de 25 pages maximums hors annexes, explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.
- Ce document constitue le support de l'entretien qui permet de vérifier l'acquisition des compétences constitutives du bloc de compétences commun 1 (BC1).
- L'entretien se déroule en deux temps :
  - Une présentation orale par le candidat d'une durée de 20 minutes au maximum ;
  - Un échange avec les évaluateurs d'une durée de 30 minutes au maximum.

#### **Modalité de rattrapage**

Un rattrapage est systématiquement proposé et planifié pour les candidats qui auraient obtenu une validation partielle ou qui n'auraient rien validé.

Ce rattrapage est planifié quelques semaines après la certification, ceci afin de laisser suffisamment de temps au candidat pour travailler autour des remarques réalisées par le jury de certification.

Le candidat, une fois informé de la nécessité de réaliser un rattrapage est convié à un entretien individualisé avec le référent de parcours et le responsable de formation.

Lors de cet entretien, le candidat peut s'exprimer sur son vécu lors de sa certification ainsi que son ressenti en lien avec les résultats.

Puis, est élaborée conjointement une stratégie pour travailler les axes d'amélioration. Ceci donne lieu à un nouvel échéancier.

## Module 1 : Connaître son territoire et se situer dans sa structure

**Heures formation théorique : 57.5 Heures**

### Objectif général du module 1 :

- L'animateur/animateur se repère dans son territoire et identifie les acteurs locaux
- L'animateur/animateur participe au développement d'une structure et se situe au sein d'une équipe
- L'animateur/animateur identifie les différents publics cible et identifie les besoins de chaque public, notamment le public en situation de handicap

### Objectifs Intermédiaires :

- Adapter sa communication dans les situations de la vie quotidienne
- Produire des écrits professionnels
- Connaître le cadre réglementaire et le cadre global de son intervention

Titre des séquences du module	Heures
<b>Séquence 1 : Être animateur social</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Rôle, fonction, missions</li> <li>● Responsabilité civile et pénale</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 2 : L'éducation populaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Découverte</li> <li>● Définitions</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 3 : L'Équipe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● L'équipe pluridisciplinaire rôle et missions</li> <li>● La dynamique de travail en équipe</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 4 : Se repérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Les équipes soignantes, rôles et missions de chacun</li> <li>● Les équipes éducatives, rôles et missions de chacun</li> <li>● Les équipes d'animation, rôles et missions de chacun</li> <li>● Place et rôle de l'animateur ASEC</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 5 : Les transmissions professionnelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● La transmission pourquoi ?</li> <li>● Comment transmettre et à qui ?</li> <li>● Les outils de la transmission professionnelle</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 6 : L'organisation des secteurs socio éducatifs et culturelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Les politiques sociales et culturelles</li> <li>● L'organisation administrative de la France</li> <li>● Le statut associatif</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 7 : Panorama des Établissement sociaux et médico-sociaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Les différents lieux de vie</li> <li>● Réglementation applicable</li> <li>● Principales missions et financements</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 8 : Les structures d'accueil de loisirs et culturelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Les institutions/services/ établissements</li> <li>● Les publics accueillis</li> <li>● Réglementation des activités de loisirs et de culture</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 9 : Diagnostic Social Territorial</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Définition</li> <li>● Intérêt</li> <li>● Méthode</li> <li>● Exercices pratiques</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 10 : La réglementation</b>	<b>7h00</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>● Travaux tutorés autour de ce que je peux faire/ne peux pas faire ?</li> <li>● Pourquoi ?</li> <li>● Secret professionnel et discrétion professionnelle</li> </ul>	
<b>Séquence 11 : Le cadre règlementaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Introduction loi 2002</li> <li>● Introduction loi 2005</li> <li>● Réglementation ACMCE</li> <li>● Travaux tutorés autour de ce que je peux faire/ne peux pas faire</li> </ul>	<b>10h50</b>
<b>Séquence 12 : Bilan du module</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Le métier d'animateur socio-éducatif et culturel</li> <li>● QCM de révisions des principaux concepts et apports</li> <li>● Appropriation des apports</li> <li>● Animation du bilan avec utilisation d'outils</li> </ul>	<b>1h50</b>

## Module 2 : Besoins des publics et méthodologie de projet

Heures formation théorique : 77 Heures

### Objectif général du module 2 :

- L'animateur/animateur prend en compte les demandes de tous les publics et demandes des acteurs du territoire
- L'animateur/animateur, propose des projets en tenant compte des objectifs de la structure et de ses ressources
- L'animateur/animateur propose des projets adaptés afin de répondre aux besoins du public

### Objectifs intermédiaires :

- Connaître les caractéristiques de tous les publics
- Maîtriser la notion d'inclusion
- Savoir appliquer la méthodologie par projet

Titre des séquences du module	Heures
<b>Séquence 1 : Développement de la personne de l'enfance à la vieillesse</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'enfant et le couple</li><li>• Les différentes étapes du développement de l'enfant</li><li>• La période de l'adolescence</li><li>• L'âge adulte</li><li>• Le sujet âgé</li></ul>	14h00
<b>Séquence 2 : Focus sur le jeune enfant</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le développement moteur/intellectuel/affectif</li><li>• Le jeu, un besoin vital dans le développement de l'enfant</li><li>• Le processus de socialisation</li></ul>	7h00
<b>Séquence 3 : Les pathologies du vieillissement</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Travail sur les représentations</li><li>• Contenu informatif sur les pathologies</li><li>• Les informations pertinentes pour l'animateur(trice)</li><li>• Favoriser l'autonomie et la participation</li></ul>	7h00
<b>Séquence 4 : Le normal, le pathologique et repères sur le handicap et l'inclusion</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Définition de la santé</li><li>• Définitions : normal pathologie, handicap</li><li>• Les différents handicaps</li><li>• Déficiences et incapacités</li><li>• De l'autonomie à la dépendance</li></ul>	14h00
<b>Séquence 5 : Le travail par projet</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le fonctionnement par projet</li><li>• Les différents projets (l'entonnoir)</li><li>• Le projet d'établissement ou de structure</li></ul>	3h50
<b>Séquence 6 : Le projet d'animation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Du projet pédagogique au projet d'activité</li><li>• Les différentes étapes de la construction d'un projet d'animation</li><li>• Le cycle du projet</li></ul>	7h00
<b>Séquence 7 : Le projet personnalisé</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Contexte et cadre juridique du projet personnalisé (rappel)</li><li>• Méthodologie du projet personnalisé</li><li>• Support d'information pour l'animateur(trice)</li></ul>	3h50

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le repérage des potentiels de la personne</li> <li>• La place de l'animateur dans la construction, à son évaluation et à son ajustement/réajustement</li> </ul>	
<b>Séquence 8 : La méthodologie de projet</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourquoi ?</li> <li>• Comment ? dans le domaine de l'animation ?</li> <li>• S'informer sur les projets existants de sa structure et en comprendre le sens</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 9 : Diagnostic et constat</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'analyse de la situation</li> <li>• Les besoins et attentes des personnes et des structures</li> <li>• Du constat à l'analyse</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 10 : Les différents objectifs en animation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définitions, typologie des objectifs</li> <li>• Les différentes méthodes pour poser des objectifs</li> <li>• Les objectifs évaluables en animation</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 11 : Focus concept et bilan du module</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La place du jeu dans la société</li> <li>• QCM de révisions des principaux concepts et apports</li> <li>• Appropriation des apports</li> <li>• Animation du bilan avec utilisation d'outils</li> </ul>	<b>3h50</b>

## Module 3 : Réalisation et mise en œuvre d'un projet

Heures formation théorique : 29.5 Heures

### Objectif général du module 3 :

- L'animateur/animateur met en œuvre un projet en lien avec les objectifs de la structure
- L'animateur/animateur assure la conduite de son projet et la gestion des ressources humaines mobilisées
- L'animateur/animateur maîtrise les outils informatiques qui permettent la mise en œuvre des projets en tenant compte des obligations administratives

### Objectifs Intermédiaires :

- Maîtriser le rétroplanning et conduite de projet
- Participer au réajustement du projet
- Comprendre l'importance de l'écoresponsabilité dans les projets d'animation

Titre des séquences du module	Heures
<b>Séquence 1 : La logistique et la temporalité d'un projet</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les moyens humains</li><li>• Le matériel, les espaces</li><li>• La planification</li><li>• Les outils de planification</li><li>• Les échéances</li></ul>	3h50
<b>Séquence 2 : Financement et budgétisation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les finances des structures</li><li>• La construction et la gestion d'un budget</li></ul>	3h50
<b>Séquence 3 : Réponse aux appels d'offre et appels à projet</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Répondre à un appel d'offre</li><li>• Répondre à un appel à projet</li><li>• Quel but et quel effet ?</li></ul>	3h50
<b>Séquence 4 : Ajuster, réajuster son projet</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Réaliser les ajustements nécessaires</li><li>• Transmissions professionnelles</li><li>• Actualisation des projets personnalisés</li><li>• Quand ? comment ? Pourquoi ? avec quels outils ?</li></ul>	3h50
<b>Séquence 5 : L'éco-responsabilité ; du concept au projet d'animation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Définition</li><li>• Les étapes du projet</li><li>• Les projets d'animation Éco-responsable</li></ul>	3h50
<b>Séquence 6 : Mise en pratique</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Construction de sous-groupe, contrat d'équipe</li><li>• Mise en œuvre de la méthodologie de projet en travaux tutorés</li></ul>	10h50
<b>Séquence 7 : Bilan du module</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• QCM de révisions des principaux concepts et apports</li><li>• Appropriation des apports</li><li>• Animation du bilan avec utilisation d'outils</li></ul>	1h50

## Module 4 : Bilan, évaluation et perspectives d'un projet

Heures formation théorique : 26 Heures

### Objectif général du module 4 :

- L'animateur/animateur analyse l'atteinte des objectifs et évaluer le projet
- L'animateur/animateur rend compte des impacts du projet et restitue les conclusions du projet à ses responsables de façon écrite
- L'animateur/animateur identifie les points d'amélioration

### Objectifs Intermédiaires :

- Faire un bilan
- Connaître des outils d'évaluation

Titre des séquences du module :	Heures
<b>Séquence 1 : L'évaluation d'un projet</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Évaluer pourquoi ?</li><li>• Évaluer comment ?</li><li>• L'évaluation par les pairs</li><li>• L'évaluation par le public</li></ul>	3h50
<b>Séquence 2 : Construire des outils d'évaluation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier des indicateurs</li><li>• Construire des questionnaires</li><li>• Construire des grilles</li></ul>	7h00
<b>Séquence 3 : Réaliser un bilan, valoriser et promouvoir un projet</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Analyser les résultats</li><li>• Rédiger un bilan quantitatif et qualitatif, financier</li><li>• Proposer des perspectives d'évolution</li><li>• Comment restituer son bilan en l'adaptant au public cible ?</li><li>• Equilibrer les points positifs, les points qui ont fait défaut et les points à améliorer pour valoriser un projet</li></ul>	3h50
<b>Séquence 4 : Mise en pratique</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Travaux tutorés</li><li>• Mise en pratique de la méthodologie vue en module 3</li></ul>	10h50
<b>Séquence 5 : Bilan du module</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• QCM de révisions des principaux concepts et apports</li><li>• Appropriation des apports</li><li>• Animation du bilan avec utilisation d'outils</li></ul>	1.50



**Bloc de compétences 4 :**  
**« Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle »**

**Semestre 1**

**Heures formation théorique : 128h**

**Nom de la responsable du bloc : Kepa Mouesca**

**Mail : kepa.mouesca@etcharry.org**

**Objectifs généraux du bloc de compétences :**

- L'animateur/animatrice encadre des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle au cours des différents temps de vie quotidienne
- L'animateur/animatrice prépare les différents temps de la vie quotidienne et aménagement des espaces existants
- L'animateur/animatrice accompagne chaque personne et les groupes dans les différents temps de la vie quotidienne

Le BC4 en semestre 1 prévoit que :

Le/la stagiaire sera capable de construire un cadre collectif dans lequel il/elle organisera et encadrera le « vivre ensemble ».

Pour cela il/elle va devoir comprendre les notions de participation, la socialisation et l'émancipation des publics qu'il accompagne.

Il/elle devra également maîtriser les dynamiques de groupe et la gestion des conflits dans les différents temps de la vie quotidienne.

Les stagiaires vont également, mener un travail en sous-groupe pour enquêter sur le territoire, sur les différentes méthodes pour entretenir le « vivre ensemble ».

Chaque module du bloc se termine par un temps de bilan évaluatif des thèmes abordés dans le module, mais également par un temps d'ouverture en s'attachant à explorer un concept en lien avec le module.

Dans le module 4 nous trouvons le contenu transverse obligatoire d'un PRF.

A savoir :

- Sensibilisation citoyenne de tous les stagiaires à la transition énergétique, écologique et sociétale (Neo Terra niveau 1)
- sensibilisation aux valeurs de la république, à l'éducation citoyenne et la prévention des violences sexuelles ou sexistes.
- Sensibilisation aux enjeux du numérique

La durée de ce module est de 28 heures.

Certains contenus font l'objet d'approfondissement car en lien avec les objectifs pédagogiques du BPJEPS.

**Compétences visées :**

- Construire des relations avec l'entourage personnel et professionnel des publics accueillis au sein de la structure en prenant en compte leur diversité afin de prendre en charge chaque personne dans sa globalité.
- Diffuser une information vérifiée sur les enjeux sociétaux en animant des temps d'échanges avec les publics accueillis afin de faciliter la socialisation et de lutter contre toute forme d'exclusion et comportements à risques

- Réguler les phénomènes de groupe en proposant des solutions adaptées afin de réagir aux situations de dysfonctionnements et de tensions
- Organiser les temps transitionnels en les adaptant aux situations et aux caractéristiques des publics notamment ceux en situation de handicap afin de permettre à chacun de se repérer dans un cadre sécurisant
- Prévoir les temps calmes ou les périodes de temps libérés en tenant compte des caractéristiques des publics visés dans un objectif de maintien de l'autonomie sociale et de bien être des publics.
- Instaurer des interactions au sein du groupe, en permettant à chaque personne accueillie de s'ex- primer et d'interagir, pour favoriser le lien social
- Développer des démarches per- mettant un fonctionnement harmonieux du groupe en renforçant les compétences psychosociales de chacun

Modules	Titre des modules	Volume horaire
Module 1	Encadrement des publics	31.5h
Module 2	Préparation des différents temps de la vie quotidienne et aménagement des espaces	29.5h
Module 3	Accompagnement de chaque personne et des groupes	49h
Module 4	Contenu transverse obligatoire	28h

#### Organisation pédagogique

- Méthodes expositives
- Exercices en sous-groupe
- Etudes de cas
- Mise en situation
- Travaux en groupes tutorés
- Méthodes participatives
- Pédagogies actives
- Exercices de simulation
- Visite d'institutions
- Rencontres et échanges avec des professionnels de terrains
- Travail personnel sur les dossiers
- Accompagnements individualisés

#### En stage 2

En alternance : période de 3 semaines de stage. Ce stage peut-être la continuité du stage 1 et se réaliser dans la même structure. Ces 3 semaines doivent se centrer sur la thématique du bloc 4 qui est la déclinaison du vivre ensemble au sein de l'institution d'alternance.

#### Modalités de validation

Réalisation des heures effectives en lien avec le BC4 sur le site qualifiant et au sein de l'organisme de formation.  
 Visite de stage réalisée par le formateur référent de parcours (formateur API) à la fin de la période de stage BC1-BC4  
 Cette visite de stage est le temps d'évaluation de l'étudiant en situation professionnelle, elle s'appuie sur la grille de stage BC1-BC4 qui reprend les compétences attendues dans ce bloc.

#### Modalités d'évaluation BC4

- Questionnaire d'auto-évaluation au démarrage du bloc4
- Questionnaire d'auto-évaluation à la fin de cette partie bloc4
- QCM de révisions

- Bilan de fin de module
- Création du dossier de certification conforme aux attendus

#### **Modalité de certification du BC4**

##### **Situation d'évaluation certificative du BLOC 4**

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 4 (BC 4) est réalisée au moyen de la production d'un document écrit personnel et d'un entretien.

- Au plus tard quinze jours ouvrés avant la date de l'entretien, le candidat transmet à l'organisme de formation un document personnel de dix pages maximums hors annexes portant sur l'organisation et l'encadrement du « vivre ensemble » au sein de sa structure d'alternance pédagogique.
- Ce document constitue le support de l'entretien qui permet de vérifier l'acquisition des compétences constitutives du bloc de compétences (BC4)
- L'entretien se déroule en deux temps :
  - Une présentation orale par le candidat d'une durée de dix minutes maximums ;
  - Un échange avec les évaluateurs d'une durée de quinze minutes maximums

#### **Modalité de rattrapage**

Un rattrapage est systématiquement proposé et planifié pour les candidats qui auraient obtenu une validation partielle ou qui n'auraient rien validé.

Ce rattrapage est planifié quelques semaines après la certification, ceci afin de laisser suffisamment de temps au candidat pour travailler autour des remarques réalisées par le jury de certification.

**Module 1 : Encadrement des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle au cours des différents temps de vie quotidienne**

**Heures formation théorique : 31h50**

**Objectif général du module 1 :**

- L'animateur/ l'animatrice prend en compte la diversité des publics accueillis et identifie tous les acteurs de la vie de ses publics
- L'animateur/ l'animatrice est une ressource pour son public et peut répondre aux questions sociétales en proposant des temps d'échanges
- L'animateur/ l'animatrice accompagne des groupes et sait gérer les dynamiques de groupe

**Objectifs intermédiaires :**

- Maîtriser les techniques de démarches participatives et gestion de groupe
- Connaître les différents phénomènes sociaux, les comportements à risques
- Participer à l'accompagnement des publics en tenant compte de leurs caractéristiques et renforçant leurs compétences

<b>Titre des séquences du module</b>	<b>Heures</b>
<b>Séquence 1 : Impliquer l'équipe pluri professionnelle dans la participation du projet de la structure</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Définitions</li> <li>● Les rôles et missions</li> <li>● Les transmissions d'équipe</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 2 : Impliquer le public dans la construction d'un cadre de référence commune</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Le vivre ensemble, les règles de vie</li> <li>● La laïcité, la citoyenneté</li> <li>● Elaborer des sanctions éducatives</li> <li>● La posture de l'animateur</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 3 : La bientraitance, prévention de la maltraitance :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Définitions</li> <li>● Les signes d'alerte de la maltraitance</li> <li>● Les situations à risque de maltraitance</li> <li>● Repères pour la mise en œuvre de la bientraitance</li> <li>● Le rôle de l'animateur</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 4 : Processus d'exclusion sociale, prévention de l'exclusion, prévention de l'isolement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Définitions</li> <li>● Projet Ginkgo</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 5 : Les familles, les bénévoles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Communication avec les familles, les bénévoles</li> <li>● Place et implication des familles et des bénévoles</li> <li>● Participation des proches</li> <li>● Relation avec les parents</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 6 : Focus et bilan du module</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Laïcité et valeurs de la république</li> <li>● QCM de révisions des principaux concepts et apports</li> <li>● Appropriation des apports</li> <li>● Animation du bilan avec utilisation d'outils</li> </ul>	<b>3h50</b>

## Module 2 : Préparation des différents temps de la vie quotidienne et aménagement des espaces existants

**Heures formation théorique : 29h50**

### Objectif général du module 2 :

- L'animateur/ l'animatrice construit et organise un cadre sécurisant et adapté pour les publics.
- L'animateur/ l'animatrice favorise l'autonomie sociale et le bien-être des publics en prévoyant des temps calmes ou temps libérés adaptés aux caractéristiques du public.

### Objectifs intermédiaires :

- Maîtriser les supports d'animation favorisant le développement ou le maintien de l'autonomie et de la relation sociale
- Adapter les outils et techniques pour favoriser le bien-être de tous
- Respecter les besoins et le rythmes de chacun

Titre des séquences du module	Heures
<b>Séquence 1 : Les approches non médicamenteuses</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Approche centrée sur la personne</li> <li>● La méthode de la validation</li> <li>● L'« humanitude»</li> <li>● La méthode snoezelen</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 2 : Montessori chez les enfants et les personnes âgées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Définition</li> <li>● Concept clés</li> <li>● La méthode Montessori chez les enfants</li> <li>● La méthode Montessori chez les Personnes âgées</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 3 : L'espace d'animation et les transitions</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Les différents espaces, privé, public, l'intime...</li> <li>● Les transitions</li> <li>● L'aménagement des espaces</li> <li>● Les protocoles de sécurité, les règles d'hygiène spécifiques</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 4 : Rythmes et animation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Les différents rythmes</li> <li>● Le cycle de l'attention et de l'animation</li> <li>● L'attention et concentration</li> <li>● Les temps calmes et les temps libérés</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 5 : L'autonomie et la notion « d'effacement » de l'animateur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Définitions</li> <li>● L'autonomie sociale</li> <li>● Le rôle et fonction de l'animateur lors de ces temps d'autonomie</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 6 : Bilan du module</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● QCM de révisions des principaux concepts et apports</li> <li>● Appropriation des apports</li> <li>● Animation du bilan avec utilisation d'outils</li> </ul>	<b>1.50</b>

## Module 3 : Accompagnement de chaque personne et des groupes dans les différents temps de la vie quotidienne

**Heures formation théorique : 49h**

### Objectif général du module 3 :

- L'animateur/ l'animatrice conçoit et met en œuvre des situations et activités favorisant la participation des publics dans des démarches d'éducation populaire
- L'animateur/ l'animatrice conduit des actions d'animation renforçant les compétences psychosociales de chacun

### Objectifs intermédiaires :

- Concevoir et mettre en œuvre des situations favorisant la participation, la socialisation et l'émancipation des publics.
- Concevoir et mettre en œuvre des situations individuelles et collectives favorisant le vivre ensemble : respect, partage, échanges et participation à la vie de groupe.
- Adapter son action d'animation aux capacités physiques et psychiques de la personne.

Titre des séquences du module	Heures
<b>Séquence 1 : Participer à mise en œuvre collective de la vie quotidienne</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Le groupe, le collectif, trouver sa place au sein du groupe</li> <li>● La démarche participative, la co-construction</li> <li>● Les instances et les outils de décisions collectives (CVS, ...)</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 2 : La prévention des violences sexuelles et sexistes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Connaître les différentes formes de violences, leurs auteurs, les victimes</li> <li>● Comprendre les mécanismes liés aux violences sexuelles et sexistes et repérage des signes</li> <li>● Identifier les lieux et situations à risques, se positionner en tant que professionnel</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 3 : Prévention du harcèlement chez les enfants et les jeunes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Repérer les signaux annonciateurs de harcèlement</li> <li>● Comprendre les mécanismes liés au harcèlement et au cyberharcèlement</li> <li>● Connaître les procédures de prise en charge et de signalement</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 4 : Les stéréotypes de genre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Définitions</li> <li>● Le genre en animation</li> <li>● Déconstruire les représentations</li> <li>● Projets d'animation pour questionner le genre</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 5 : La Communication et la CNV</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Différencier l'observation de l'évaluation</li> <li>● Dire son sentiment</li> <li>● Gestion et expression de ses émotions</li> <li>● Faire des demandes</li> <li>● L'écoute empathique</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 6 : L'émancipation et la pensée critique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Définitions</li> <li>● Types d'émancipation</li> <li>● Les facteurs d'émancipation</li> <li>● Les outils de l'émancipation</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 7 : L'immersion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Expérimentation des notions du vivre ensemble, de la vie collective, de la socialisation</li> </ul>	<b>17h50</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rencontrer les structures du territoire qui accueillent du public et organisent le « vivre ensemble »</li> <li>● Développer ses connaissances en matière d'organisation des temps de vie quotidienne et d'accompagnement de groupes</li> <li>● Construire et mener un projet en groupe</li> </ul>	
<p><b>Séquence 8 : Focus et bilan du module</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Favoriser la participation des publics</li> <li>● QCM de révisions des principaux concepts et apports</li> <li>● Appropriation des apports</li> <li>● Animation du bilan avec utilisation d'outils</li> </ul>	<b>3h50</b>

## Module 4 : Contenu transverse obligatoire

**Heures formation théorique : 28h**

### Objectif général du module 4 :

- L'animateur/animateur encadre des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle au cours des différents temps de vie quotidienne
- L'animateur/animateur prépare les différents temps de la vie quotidienne et aménagement des espaces existants
- L'animateur/animateur accompagne chaque personne et les groupes dans les différents temps de la vie quotidienne

### Objectifs intermédiaires :

- Sensibiliser les citoyens aux enjeux de la transition écologique et à les encourager à adopter des comportements plus durables
- Comprendre les enjeux globaux de la transition écologique.
- Sensibiliser aux problématiques énergétiques et climatiques.
- Promouvoir une alimentation responsable.
- Encourager des modes de transport durables.
- Adopter des pratiques de consommation éthiques et durables.
- Réduire et valoriser les déchets.
- Protéger et favoriser la biodiversité urbaine
- Encourager l'engagement individuel et collectif
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Encourager la mise en place de projets collectifs autour de ces thématiques
- Comprendre les bases du numérique et son évolution.
- Comprendre l'impact du numérique sur l'économie et la société.
- Sensibiliser aux risques liés à la sécurité informatique et à la protection des données.
- Développer une culture numérique responsable
- Promouvoir l'accessibilité du numérique pour tous

Titre des séquences du module	Heures
<p><b>Séquence 1 : Introduction à la Transition Écologique, Alimentation Durable et mobilité douce</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement climatique, perte de biodiversité, ressources naturelles.</li> <li>• Énergies fossiles / renouvelables, empreinte carbone, efficacité énergétique.</li> <li>• Calcul de l'empreinte carbone personnelle, ateliers sur les économies d'énergie.</li> <li>• Agriculture biologique, circuits courts, gaspillage alimentaire</li> <li>• Ateliers de cuisine anti-gaspi</li> <li>• Transports en commun, vélo, covoiturage, marche.</li> <li>• Défis mobilité, cartographie des transports locaux</li> </ul>	<b>3h50</b>
<p><b>Séquence 2 : Consommation Responsable et Gestion des Déchets, Biodiversité et Nature en Ville et Engagement Citoyen</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commerce équitable, réparation et réutilisation, achat en vrac</li> <li>• Ateliers de réparation, échanges de vêtements.</li> <li>• Tri sélectif, compostage, recyclage</li> <li>• Jardins partagés, plantations d'arbres, protection des espèces locales</li> <li>• Plantations collectives, création de nichoirs</li> <li>• Participation à des initiatives locales, création de projets collectifs</li> <li>• Rencontres avec des associations, projets de quartier</li> </ul>	<b>3h50</b>

<p><b>Séquence 3 : Introduction aux Valeurs de la République et éducation citoyenne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Liberté, égalité, fraternité, laïcité, principes de la démocratie.</li> <li>• Droits et devoirs du citoyen, participation électorale, engagement associatif.</li> <li>• Ateliers de débat, simulations de vote, rencontres avec des élus locaux.</li> </ul>	<p><b>3h50</b></p>
<p><b>Séquence 4 : Laïcité et Vivre Ensemble Prévention des Violences Sexuelles et Sexistes Égalité Femmes-Hommes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des violences sexuelles et sexistes, consentement, stéréotypes de genre.</li> <li>• Ateliers de sensibilisation, jeux de rôle, discussions sur les comportements inappropriés.</li> <li>• Égalité des droits, parité, lutte contre les discriminations.</li> <li>• Études de cas, ateliers sur les stéréotypes de genre, discussions sur l'égalité professionnelle.</li> </ul>	<p><b>3h50</b></p>
<p><b>Séquence 5 Introduction au Numérique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition du numérique, historique de l'informatique, évolution des technologies.</li> <li>• Opportunités du Numérique</li> <li>• Enjeux Économiques et Sociaux</li> <li>• Transformation digitale des entreprises, nouveaux modèles économiques, inclusion numérique.</li> </ul>	<p><b>3h50</b></p>
<p><b>Séquence 6 Sécurité et Protection des Données, éthiques et numérique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cyberattaques, protection des données personnelles, bonnes pratiques de sécurité</li> <li>• Réfléchir aux questions éthiques soulevées par le numérique.</li> <li>• Intelligence artificielle, surveillance, biais algorithmiques, responsabilité numérique.</li> </ul>	<p><b>3h50</b></p>
<p><b>Séquence 7 Impact Environnemental du Numérique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre l'empreinte écologique du numérique.</li> <li>• Consommation énergétique des data centers, obsolescence programmée, éco-conception.</li> <li>• Ateliers sur les pratiques durables, calcul de l'empreinte carbone numérique.</li> </ul>	<p><b>3h50</b></p>
<p><b>Séquence 8 Culture et Pratiques Numériques Inclusion et Accessibilité Numérique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Usages raisonnés des écrans, gestion des réseaux sociaux, prévention des addictions.</li> <li>• Ateliers de sensibilisation, discussions sur les pratiques numériques.</li> <li>• Accessibilité des sites web, outils pour les personnes en situation de handicap, fracture numérique</li> </ul>	<p><b>3h50</b></p>

## Module Certifications BC1 -BC4

Heures formation théorique : 3.50h

### Modalités de certification BC1-BC4

#### Epreuve

#### Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables BC1 et BC4

##### Pour le BLOC 1 :

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 1 (BC 1) est réalisée au moyen de la production d'un document écrit personnel et d'un entretien.

##### Pour le BLOC 4 :

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 4 (BC 4) est réalisée au moyen de la production d'un document écrit personnel et d'un entretien.

#### Durée des épreuves

L'épreuve BC1 :

L'entretien se déroule en deux temps :

- Une présentation orale par le candidat d'une durée de 20 minutes au maximum ;
- Un échange avec les évaluateurs d'une durée de 30 minutes au maximum.

L'épreuve BC4 :

L'entretien comprend :

- Une présentation orale par le candidat d'une durée de 10 minutes maximums ;
- Un échange avec les évaluateurs d'une durée de 15 minutes maximums

#### Critères d'évaluation

Le jury utilise les grilles de certification fournie par la DRAJES

Cette situation d'évaluation certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables transversales BC1 et BC4.

Pour rappel les compétences évaluables sont :

Pour le BC1 :

- Le candidat identifie les caractéristiques principales du territoire de sa structure, qui peuvent avoir un impact sur les activités de sa structure et son développement.
- Le candidat présente les caractéristiques des publics visés par la structure.
- Le candidat propose différents moyens de recueillir les demandes des publics accueillis ou celles des acteurs du territoire.
- Le candidat élabore une proposition de projet, à partir des pistes qu'il a identifiées.
- Le candidat mobilise les moyens nécessaires à la conduite du projet qu'il anime
- Le candidat s'assure du bon déroulement des activités planifiées :
- Le candidat met en œuvre les démarches administratives en vigueur dans le cadre de son projet.
- Le candidat réalise le bilan du projet dont il a eu la responsabilité et identifie les perspectives.
- Le candidat rend compte des résultats du projet à son responsable.

Pour le BC4 :

- Le candidat construit des relations avec l'entourage personnel et professionnel des publics.
- Le candidat diffuse une information sur les enjeux sociétaux.

- Le candidat régule les phénomènes de groupe
- Le candidat organise les temps transitionnels entre deux séquences d'activité
- Le candidat prévoit les temps calmes et les périodes de temps libérés
- Le candidat instaure des échanges au sein du groupe.
- Le candidat renforce les compétences psychosociales des publics accueillis.

**Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve :**

Epreuve organisée par et/dans l'établissement de formation

**Composition des groupes d'examineur :**

Les examinateurs sont issus de la liste du jury de certification proposée par la DRAJES, à défaut de disponibilité, le centre de formation propose à la DRAJES des jurys qui répondent à deux critères :

Un diplôme de niveau équivalent ou supérieur au BPJEPS et une expérience professionnelle dans le champ de l'animation sociale ou dans le champ de la formation professionnelle en travail social ou en animation

**Modalités de rattrapage :**

Un rattrapage est systématiquement proposé et planifié pour les candidats qui auraient obtenu une validation partielle ou qui n'auraient rien validé.

Ce rattrapage est planifié quelques semaines après la certification, ceci afin de laisser suffisamment de temps au candidat pour travailler autour des remarques réalisées par le jury de certification.

Le candidat, une fois informé de la nécessité de réaliser un rattrapage est convié à un entretien individualisé avec le référent de parcours et le responsable de formation.

Lors de cet entretien, le candidat peut s'exprimer sur son vécu lors de sa certification ainsi que son ressenti en lien avec les résultats.

Puis, est élaborée conjointement une stratégie pour travailler les axes d'amélioration. Ceci donne lieu à un nouvel échéancier.

## Formation PRF « BPJEPS Spécialité animateur, mention ASEC » - Semestre 2

Titres des blocs	Titres des unités des modules	Heures
<b>Unité transversale</b> <b>80h50</b> Semestre 2	Positionnement de la formation semestre 2	3h00
	Accompagnement Pédagogique Individualisé	14h00
	APE	5h00
	Analyse de la pratique	5h00
	Séminaires + préparation aux certifications	17h50
	Le projet d'animation et de certification	21h00
	L'auto-formation	14h00
	Bilan de fin de formation	1h00
<b>Bloc de compétences 2</b> <b>104h00</b> « Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation »	Module n°1 : communiquer avec et mobiliser le public	43h00
	Module n°2 : créer et mettre en œuvre des outils de communication adapté	33h00
	Module n°3 Neo Terra niveau 2 mise en œuvre du projet	28h00
<b>Bloc de compétences 3</b> <b>155h00</b> « Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure »	Module n° 1 : Objectifs et progression pédagogique	63h00
	Module n° 2 : Accueil des publics	54h
	Module n°3 : Conduite d'un projet	22h50
	Module n°4 : Evaluation d'un projet	15h50
<b>Certifications BC2-BC3</b> + Potentiels rattrapage 3h50	Module certification	3h50
	<b>TOTAL heures semestre 2</b>	<b>343 heures</b>



## Unité transversale

### Semestre 2

**Heures de formation : 80.50heures**

**Nom de la responsable du bloc ou de l'UE : Kepa Mouesca**  
**Mail : kepa.mouesca@etcharry.org**

#### **Objectifs généraux de l'unité transversale :**

L'unité transversale du semestre 2, vient travailler autour du sens de l'animation socio-éducative et culturelle et de la posture de l'animateur ASEC.

Le semestre 2 doit permettre à l'apprenant d'affiner sa compréhension de l'éducation populaire afin de venir interroger le sens de son projet d'animation, ainsi que la place des personnes concernées dans l'animation.

Le stagiaire doit pouvoir expérimenter les outils de l'animation et savoir les utiliser.

L'unité transversale intègre également les préparations orales à la certification. Cela permet de travailler des compétences transversales autour de la prise de parole, de la gestion du stress. De surcroît, cet exercice permet de renforcer l'identité et la posture professionnelle.

L'unité transversale, pour fonctionner va pouvoir s'appuyer sur différents « temps » propice à la réflexion et aux questionnements :

- Le positionnement

Le semestre démarre par un temps de réflexion et d'analyse du premier semestre qui va s'appuyer sur un bilan intermédiaire.

Ce bilan permet aux stagiaires d'identifier le chemin parcouru, les compétences déjà acquises et de se projeter dans le semestre 2 avec des objectifs de formation bien identifiés.

Ce travail de projection se traduit par la rédaction du projet de stage 2.

- API : Accompagnement Pédagogique Individualisé

L'apprenant bénéficie à la fois de temps d'accompagnements individualisés (Aide à l'élaboration du projet de stage 2, visite du stage 2 sur le site qualifiant) et de temps collectifs, animés par le formateur référent de parcours. L'apprenant va également bénéficier à sa demande de temps individuels complémentaires.

Ces temps d'accompagnements pédagogiques sont dédiés au suivi de l'apprenant tout au long de la formation. C'est un renfort et un étayage supplémentaire pour le soutenir dans le processus de professionnalisation et de construction de son identité professionnelle d'Animateur Social.

Les temps collectifs des API se font en petit groupe (3-4 personnes)

- AP : Analyse des Pratiques

L'analyse des pratiques centre son action sur les situations vécues par les apprenants sur le terrain professionnel, et plus particulièrement sur celles qui posent question ou qui font état d'une difficulté.

Le groupe en analyse des pratiques travaille à partir de ces situations.

L'analyse des pratiques, et le fait de parler des situations devant le groupe, permet pour les apprenants un processus de distanciation et de conscientisation, qui favorise la prise de recul et le développement de l'esprit critique, avec pour finalité le développement des compétences et l'amélioration du savoir-faire.

C'est un travail de perfectionnement sur l'exercice du métier : il s'agit d'examiner ses émotions, ses initiatives, son engagement relationnel, avec en guise de miroir l'attention et la réflexion des autres membres du groupe.

Ces temps d'analyse des pratiques se font en demi-groupes.

- APE

Les ateliers de posture éducative se déroulent en sous-groupes.

Les thèmes de l'APE sont choisis par l'équipe éducative en fonction des enseignements dispensés dans le semestre. Ils permettent de donner un éclairage nouveau au concept abordé et venir interroger ses propres représentations.

L'étudiant-e au travers de cet atelier pourra donner du sens à son action et l'explicitier. Il-elle travaillera son positionnement professionnel et, l'élaboration d'une posture éthique.

- Les séminaires

En collectif et en sous-groupe, il s'agit pour les stagiaires de venir interroger le sens de leur projet d'animation.

Les stagiaires outillés d'un support vont venir présenter leur projet du côté de leur intention en tant qu'animateur social.

Les séminaires ont pour objet d'ouvrir aux questionnements, et non juste d'apporter des réponses, ils participent également à la construction de l'identité professionnelle, c'est la raison pour laquelle ils sont dans l'unité transversale.

- Préparation aux certifications

L'entraînement à la certification est organisé en sous-groupe de sorte que les stagiaires peuvent s'enrichir des propositions des autres.

Les interactions avec le groupe et avec le formateur favorisent une réflexion concrète, de l'analyse et la prise de recul au regard de la présentation.

Cette préparation se déroule en deux étapes.

La première consiste à présenter la séance d'animation qui servira pour la certification aux groupes, et d'en explorer le déroulé pour être préparée le jour J.

La seconde consiste en un oral blanc. Il est proposé avant l'oral de certification afin de mettre l'apprenant en situation. Cet entraînement permet à la fois d'expérimenter l'exercice, mais aussi de tenir compte des indications apportées en vue d'améliorer sa prestation.

Cet oral blanc est présenté devant un formateur professionnel de terrain qui ne connaît pas ou peu les stagiaires.

- Bilan de la formation

À la fin de la formation, le stagiaire travaille à la construction de son bilan de formation. C'est un travail individuel, ce bilan vient finaliser le livret de formation du stagiaire.

Un temps collectif permet d'échanger en groupe sur ce travail individuel.

Ce moment est également un espace où Etcharry Formation Développement vient interroger le groupe sur son évaluation de la qualité de la formation qu'il a suivi.

La directrice de Altea, le responsable de formation, sont présents durant cet échange à l'oral qui est alimenté par un questionnaire rempli en amont par les stagiaires.

Ce bilan permet de venir interroger les pratiques de formation et de se positionner dans un processus de réajustement et d'adaptation permanent.

- Le projet d'animation de certification

Sur ce temps-là, chaque étudiant va pouvoir construire son dossier de certification en s'appuyant sur un formateur qui viendra reprendre les temps clés de la méthodologie de projet au regard des projets des étudiants.

Ce module est en présentiel et en groupe. Chaque étudiant pourra aussi se nourrir des réflexions des autres stagiaires. Il s'agit ici de permettre à l'étudiant de faire du lien entre la théorie et la pratique de son projet d'animation afin qu'il se l'approprie et y donne du sens.

- L'autoformation

La construction du projet d'animation et du dossier de certification demande du temps de travail personnel. Afin de sécuriser les parcours de formation, nous proposons de l'autoformation en centre de formation tutorée par le responsable de formation. Ce temps se déroulera dans notre centre de ressources documentaire équipé d'internet, d'ouvrage et d'ordinateur à disposition.

- Accueil de la nouvelle promotion.

La fin de formation se caractérise également par le passage de relais à la prochaine promotion. Il est demandé aux stagiaires de proposer de construire un support qui sera transmis à la prochaine session. Ce support peut-être une capsule vidéo, un texte, un PowerPoint...

Si les emplois du temps le permettent, un temps commun sera organisé pour ce passage de relais et de transmissions.

<b>Séquence 1 : Positionnement, bilan intermédiaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Retour sur le bilan Semestre 1</li> <li>• Projection semestre 2</li> <li>• Projet de stage semestre 2</li> </ul>	3h00
<b>Séquence 2 : Analyse de la pratique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de la pratique sur des situations rencontrées sur les sites qualifiants</li> <li>• Échange et régulation avec le Responsable de formation</li> </ul>	5h00
<b>Séquence 3 : Accompagnement Pédagogique Individualisé :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renfort et étayage pour la construction de l'identité professionnelle</li> <li>• Accompagnement aux écrits de certification</li> </ul>	14h00
<b>Séquence 4 : APE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'une posture éthique</li> <li>• Analyse des pratiques professionnelles</li> <li>• Positionnement dans la représentation du service, de l'établissement et de l'institution</li> </ul>	5h00
<b>Séquence 5 : Préparation aux épreuves de certification</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation à la mise en situation</li> <li>• Préparation à l'oral de certification</li> </ul>	7h00
<b>Séquence 6 : Séminaire BC2-BC3</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de son projet d'animation aux membres du sous-groupe</li> <li>• Interrogations sur le sens du projet et le rôle de l'animateur social</li> </ul>	10h50
<b>Séquence 7 le projet d'animation de certification</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le thème et les concepts</li> <li>• Les objectifs</li> <li>• Le sens de l'animation</li> <li>• Place des personnes, de l'animateur et de l'équipe</li> <li>• L'animation de séquence</li> <li>• L'évaluation d'un projet d'animation</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• La communication autour d'un projet d'animation</li> </ul>	
<b>Séquence 8 l'auto-formation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux tutorés par le responsable de formation sur le dossier de certification</li> <li>• Recherches documentaires à l'espace Le Labo</li> <li>• Rédaction de son dossier de certification</li> </ul>	<b>14h00</b>
<b>Séquence 9 : Bilan de la formation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan de la formation</li> <li>• Préparation à l'accueil de la nouvelle promotion</li> <li>• L'accueil de la nouvelle promotion et transmission</li> </ul>	<b>1h50</b>



**Bloc de compétence 2 :**  
**« Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation »**

**Semestre 2**

**Heures formation théorique : 104 heures**

**Nom de la responsable du bloc : Kepa Mouesca**  
**Mail : kepa.mouesca@etcharry.org**

**Objectifs généraux du bloc de compétences :**

- L'animateur/ l'animatrice informe et mobilise des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation
- L'animateur/ l'animatrice met en œuvre à destination des publics des actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation

Le bloc 2 en semestre 2 prévoit que :

L'apprenant découvre, expérimente, se familiarise avec les outils de communication qui lui serviront dans sa pratique.

Dans le module 1, l'apprenant affinera sa compréhension du processus de communication, en faisant un focus sur la communication en situation professionnelle. Il apprendra comment mobiliser les publics, notamment en utilisant les outils numériques.

Dans le module 2, l'étudiant approfondira ses compétences en matière de communication en choisissant et en créant les outils de promotion et de valorisation de projet adaptés. Il saura identifier les public cible et adapter sa communication.

Pour cela, il est prévu dans ce bloc 2 des modalités pédagogiques particulières pour que le stagiaire puisse se saisir et s'approprier cette méthodologie, à toutes les étapes.

Les stagiaires en sous-groupe, vont travailler sur des outils de communication qu'ils vont créer en équipe, ils pourront s'enrichir des réflexions, commentaires des autres pour s'approprier cette méthodologie. Ce travail est accompagné par un formateur référent qui peut venir reprendre des points théoriques et venir réguler dans le groupe si nécessaire.

Chaque module du bloc se termine par un temps de bilan évaluatif des thèmes abordés dans le module, mais également par un temps d'ouverture en s'attachant à explorer un concept en lien avec le module.

Le module 4 correspond au contenu transversal complémentaire qui est la mise en œuvre d'un projet autour des énergies renouvelables et territoires.

Il est rattaché au bloc 2 car, la finalité est de constituer des outils pédagogiques diffusables et de communication.

Après la présentation de la modalité pédagogique, les sous-groupe travaillent sous la forme d'un « défi » à relever, sous la supervision d'un formateur qui peut intervenir pour de la régulation et du recentrage.

**Compétences visées :**

- Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage
- Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous.
- Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation
- Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics.

<b>Modules</b>	<b>Titre des modules</b>	<b>Volume horaire</b>
Module 1	Communiquer avec et mobiliser le public	43h
Module 2	Créer et mettre en œuvre des outils de communication adaptés	33h
Module 3	Néo Terra niveau 2 mise en œuvre du projet	28h

#### **Organisation pédagogique**

- Méthodes expositives
- Exercices en sous-groupe
- Etudes de cas
- Mise en situation
- Travaux en groupes tutorés
- Méthodes participatives
- Pédagogies actives
- Exercices de simulation
- Visite d'institutions
- Rencontres et échanges avec des professionnels de terrains
- Travail personnel sur les dossiers
- Accompagnements individualisés

#### **En stage 2**

En alternance : période de 11 semaines de stage commune avec le bloc 3.  
 Le stagiaire durant sa période de stage va monter un projet d'animation, le mettre en œuvre et l'évaluer.  
 Il va construire son dossier de certification durant ces 11 semaines de stage.  
 Pour ce qui concerne le bloc 2, il va notamment présenter son projet d'animation en mettant en avant sa maîtrise de la méthodologie de projet.

#### **Modalités de validation**

Réalisation des heures effectives en lien avec le BC2 sur le site qualifiant et au sein de l'organisme de formation.  
 Visite de stage réalisée par le formateur référent de parcours (formateur API) à la fin de la période de stage BC2-BC3  
 Cette visite de stage est le temps d'évaluation de l'étudiant en situation professionnelle, elle s'appuie sur la grille de stage BC2-BC3 qui reprend les compétences attendues dans ce bloc.

#### **Modalités d'évaluation BC2**

- Questionnaire d'auto-évaluation au démarrage du bloc 2
- Questionnaire d'auto-évaluation à la fin de cette partie du bloc 2
- QCM de révision
- Bilan de fin de module
- Création du dossier de certification conforme aux attendus

#### **Modalité de certification du BC2**

##### **Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables BC2**

- Au plus tard quinze jours ouvrés avant la date de l'épreuve, le candidat transmet à l'organisme de formation un ou plusieurs supports de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents.
- Le ou les supports comprennent notamment les outils de communication utilisés et constituent le support de l'entretien qui permet de vérifier l'acquisition des compétences constitutives du bloc de compétences commun 2 (BC2).
- L'entretien se déroule en deux temps :
  - Une présentation orale illustrée par le candidat d'une durée de 10 minutes au maximum ;
  - Un échange avec les évaluateurs d'une durée de 15 minutes au maximum.

#### **Modalité de rattrapage**

Un rattrapage est systématiquement proposé et planifié pour les candidats qui auraient obtenu une validation partielle ou qui n'auraient rien validé.

Ce rattrapage est planifié quelques semaines après la certification, ceci afin de laisser suffisamment de temps au candidat pour travailler autour des remarques réalisées par le jury de certification.

**Module 1 : Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation**

**Heures formation théorique : 43h00**

**Objectif général du module 1 :**

- L'animateur/ l'animatrice sait transmettre les informations sur les activités afin de mobiliser les publics visés
- L'animateur/ l'animatrice délivre une information accessible à tous en adaptant sa communication aux caractéristiques et besoins de tous

**Objectifs Intermédiaires :**

- Connaître les techniques de mobilisation du public
- Connaître les méthodes favorisant la participation des publics
- Connaître les outils de communication numérique
- Savoir animer une réunion
- Maîtriser la communication en milieu professionnelle et se repérer au sein d'une équipe

<b>Titre des séquences du module</b>	<b>Heures</b>
<b>Séquence 1 : Communiquer en situation professionnelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Définition de la communication et des processus de communication</li> <li>● La communication verbale et non verbale</li> <li>● Communiquer autour d'un évènement</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 2 : Mobiliser un public et une équipe autour d'un projet</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● L'animation de réunions (les différents types de réunion, les outils de l'animation de réunion)</li> <li>● L'implication et la participation du public et de l'équipe</li> <li>● La présentation du projet au public et à l'équipe</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 3 : La communication numérique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Communiquer sur les réseaux sociaux</li> <li>● Adaptation de sa communication aux risques numériques</li> <li>● Prévention des risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 4 : La transversalité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Favoriser l'interconnaissance, le partage et la mutualisation des compétences</li> <li>● Mettre en œuvre une recherche et une réflexion de groupe visant, pour chaque étudiant-e, à s'approprier et surtout à partager un socle commun de questions, d'informations et de réflexions sur une thématique d'actualité du travail social.</li> <li>● Développer des compétences cognitives, relationnelles et méthodologiques.</li> </ul>	<b>24h00</b>
<b>Séquence 5 : Bilan du module</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● QCM de révisions des principaux concepts et apports</li> <li>● Appropriation des apports</li> <li>● Animation du bilan avec utilisation d'outils</li> <li>● Soutenance/présentation des travaux tutorés bilan d'étape</li> </ul>	<b>1h50</b>

## Module 2 : Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation

**Heures formation théorique : 33 Heures**

### Objectif général du module 2 :

- L'animateur/ l'animatrice choisit les outils de communication en fonction des objectifs et publics cibles définis par sa structure afin d'atteindre les publics visés.
- L'animateur/ l'animatrice sait rédiger des contenus de communication promotionnelle adaptés aux particularités du public

### Objectifs intermédiaires :

- Maîtriser les concepts de la communication et de la promotion d'un événement
- Planifier et organiser une campagne de communication numérique
- Savoir rédiger des écrits professionnels

Titre des séquences du module	Heures
<b>Séquence 1 : La communication autour d'un projet</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Les principes de la promotion et communication d'un projet</li> <li>● Communication avec le public et leur entourage</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 2 : Construire des outils de communication visuel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Découverte des outils numériques : Canva et autres supports</li> <li>● Campagne de communication numérique</li> <li>● Restitution des travaux tutorés</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 3 : Produire des écrits professionnels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● La communication écrite</li> <li>● Rédiger un rapport d'activité</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 4 : Valorisation d'un projet</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Valoriser auprès du public accompagné</li> <li>● Promouvoir auprès d'un nouveau public</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 5 : Mise en pratique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Travaux tutorés</li> <li>● Mise en pratique des outils vus en module 2</li> </ul>	<b>10h50</b>
<b>Séquence 6 : Focus concept et bilan du module</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● QCM de révisions des principaux concepts et apports</li> <li>● Appropriation des apports</li> <li>● Animation du bilan avec utilisation d'outils</li> <li>● Soutenance/présentation des travaux tutorés bilan d'étape</li> </ul>	<b>1h50</b>

## Module 3 : Neo terra mise en œuvre du projet niveau 2

Heures formation théorique : 28 Heures

### Objectif général du module 3 :

- L'animateur/ l'animatrice informe et mobilise des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation
- L'animateur/ l'animatrice met en œuvre à destination des publics des actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation

### Objectifs intermédiaires :

- Maîtriser les concepts de la communication et de la promotion d'un événement
- Promouvoir des solutions d'énergies renouvelables sur un territoire
- Planifier et organiser une campagne de communication numérique
- Savoir rédiger des écrits professionnels
- Atelier de Sensibilisation :

Titre des séquences du module	Heures
<b>Séquence 1 : Présentation du projet</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Présentation du défi</li><li>● Proposer des solutions d'énergie renouvelable adaptées à un quartier ou une structure communautaire</li><li>● Constitution des sous-groupes</li></ul>	3h50
<b>Séquence 2 : travail sur le projet «Energies renouvelables et Communautés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Identification des besoins et des partenaires</li><li>● Créer des supports pédagogiques pour expliquer les bénéfices des énergies renouvelables.</li><li>●</li></ul>	21h00
<b>Séquence 3 : Restitution des travaux</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Présentation des projets de chaque groupe</li><li>● Restitution des travaux tutorés</li><li>● Présentation des supports pédagogiques construits</li></ul>	3h50



### Bloc de compétences 3 :

« Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure »

## Semestre 2

Heures formation théorique : 133 h

Nom de la responsable du bloc : Képa Mouesca

Mail : kepa.mouesca@etcharry.org

### Objectifs généraux du bloc de compétences :

- L'animateur/ l'animatrice conçoit des séquences d'animation et de séances d'activités culturelles, éducatives, sociales, s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure
- L'animateur/ l'animatrice accueille des publics lors de séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales, s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure
- L'animateur/ l'animatrice conduit des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales, s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure
- L'animateur/ l'animatrice évalue des séquences d'animation, des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales, s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure

L'UC3 en semestre 2 prévoit que :

Le stagiaire sait appliquer la méthodologie de projet et met en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure. Il peut identifier les objectifs de son projet, contrôler sa progression et en évaluer l'atteinte.

Il doit pouvoir communiquer clairement sur son rôle, ses missions et porter les valeurs de l'éducation populaire dans les projets qu'il mène.

Le stagiaire sait encadrer un groupe de personnes ayant des besoins particuliers. Il connaît les principales pathologies que le public peut rencontrer et peut donc identifier les besoins, les fragilités.

Il est également capable d'identifier les potentialités du public auprès duquel intervient le stagiaire, c'est sur cela qu'il va s'appuyer pour proposer des animations.

Il va développer sa maîtrise des outils d'animation variés et adaptés à ce public afin de transmettre des apports culturels ou socio-éducatifs. Il va également penser l'animation de manière globale, en intégrant l'aménagement de l'espace, la dynamique de groupe et sa gestion.

Chaque module du bloc se termine par un temps de bilan évaluatif des thèmes abordés dans le module, mais également par un temps d'ouverture en s'attachant à explorer un concept en lien avec le module.

Dans le cadre de ce Bloc 3, les concepts qui seront approfondis seront :

- Les grands courants pédagogiques
- Les grands pédagogues
- La notion d'autonomie et pouvoir d'agir

### Compétences visées :

- Définir les objectifs d'une séquence d'animation, en intégrant une progression pédagogique dans les séances d'activités, afin de répondre aux besoins des publics visés

- Choisir des méthodes, techniques et outils d'animation adaptés, s'inscrivant dans le champ de l'éducation populaire, afin de susciter une participation active de l'ensemble du public accueilli
- Définir le contenu, le déroulement et l'évaluation de la séquence d'animation, en tenant compte des publics visés, notamment les publics en situation de handicap, en vue de favoriser les interactions sociales au sein du groupe
- Préparer le cadre de chacune des séances d'activités, en tenant compte du lieu, des moyens pédagogiques nécessaires, et des publics accueillis, notamment les personnes en situation de handicap, en vue d'assurer le bon déroulement et la sécurité de ces séances
- Accueillir les publics lors de la séance d'activité, en présentant le cadre collectif de la séance, son déroulement, ses règles, en vue de favoriser leur adhésion
- Recueillir les demandes et attentes exprimées par les publics accueillis, notamment les personnes en situation de handicap, afin d'ajuster le déroulement de la séance prévue
- Animer la séance prévue, en permettant la mise en activité des publics, en autonomie et de manière sécurisée, afin de favoriser la participation de chacun
- Accompagner les publics, en s'appuyant sur les démarches de l'éducation populaire, afin d'encourager leur émancipation
- Adapter la séance prévue, en repérant les freins ou difficultés rencontrés et en régulant les échanges, pour permettre l'épanouissement de chacun
- Evaluer les effets de la séance d'activité, en recueillant les retours exprimés par les publics, afin de mesurer leur satisfaction
- Evaluer l'impact de la séance d'activité sur les publics accueillis, en vérifiant son adéquation avec la séquence d'animation, en vue de faire évoluer la conduite d'activité lors des prochaines séances
- Réaliser une analyse de la séquence d'animation, en s'appuyant sur les éléments identifiés en phase de conception et à l'issue de séances d'activités, afin d'explicitier d'éventuels écarts et de formuler des propositions d'amélioration

Module	Titre des modules	Volume horaire
Module 1	Objectifs et progression pédagogique	63h
Module 2	Accueil des publics	54h
Module 3	Conduite d'un projet	22.5h
Module 4	Evaluation d'un projet	15.5h

#### **Organisation pédagogique**

- Méthodes expositives
- Exercices en sous-groupe
- Etudes de cas
- Mise en situation
- Travaux en groupes tutorés
- Méthodes participatives
- Pédagogies actives
- Exercices de simulation
- Visite d'institutions
- Rencontres et échanges avec des professionnels de terrains
- Travail personnel sur les dossiers
- Accompagnements individualisés

#### **En stage 2**

En alternance : période de 11 semaines de stage commune avec le BC2

Le stagiaire durant sa période de stage va monter un projet d'animation, le mettre en œuvre et l'évaluer.

Il va construire son dossier de certification durant ces 12 semaines de stage.

Pour ce qui concerne le bloc 3, il va notamment présenter un projet d'animation qui comportera au moins 6 séances.

Ce projet d'animation doit être un projet d'animation sociale.

#### **Modalités de validation**

Réalisation des heures effectives en lien avec le BC3 sur le site qualifiant et au sein de l'organisme de formation.

Visite de stage réalisée par le formateur référent de parcours (formateur API) à la fin de la période de stage 2 (BC2-BC3)

Cette visite de stage est le temps d'évaluation de l'étudiant en situation professionnelle, elle s'appuie sur la grille de stage BC2-BC3 qui reprend les compétences attendues dans ces blocs.

#### **Modalités d'évaluation BC3**

- Questionnaire d'auto-évaluation au démarrage du bloc3
- Questionnaire d'auto-évaluation à la fin de cette partie du bloc3
- QCM de révisions
- Bilan de fin de module
- Création du dossier de certification conforme aux attendus

#### **Modalité de certification du BC3**

##### **Situation d'évaluation certificative du BLOC 3.**

- Au plus tard 15 jours ouvrés avant la date de l'épreuve, le candidat transmet à l'organisme de formation, un document écrit personnel de 25 pages maximums présentant une séquence d'animation réalisée en structure d'alternance pédagogique et composée a minima de 6 séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales.
- Ce document présente le contexte de l'action, la progression et les méthodes pédagogiques utilisées, ainsi que la séance d'activités qui sera le support de la mise en situation professionnelle. A minima, les 2 premières séances d'activités de la séquence d'animation présentées dans le document susmentionné doivent avoir été effectuées avant le jour de l'épreuve.
- Le jour de l'épreuve, le candidat conduit la prochaine séance d'activités présentée dans le document écrit personnel susmentionné, auprès de 4 personnes au minimum pendant une durée de 30 minimums à 90 minutes maximums. La durée de la séance est adaptée aux caractéristiques du public. L'évaluation de la conduite de la séance est réalisée par 2 évaluateurs présents, in situ, avec le candidat sur le même lieu et au même moment. Elle ne peut pas être réalisée à distance par des moyens de communication audiovisuels.
- La conduite de séance est suivie d'un entretien comprenant :
  - 15 minutes maximums de présentation orale portant sur l'analyse par le candidat de sa séance ;
  - 30 minutes maximums de questionnements et d'échanges avec les évaluateurs portant d'une part sur la séquence d'animation, présentée par le candidat, d'autre part sur la séance d'activité mise en œuvre.

#### **Modalité de rattrapage**

Un rattrapage est systématiquement proposé et planifié pour les candidats qui auraient obtenu une validation partielle ou qui n'auraient rien validé.  
Ce rattrapage est planifié quelques semaines après la certification, ceci afin de laisser suffisamment de temps au candidat pour travailler autour des remarques réalisées par le jury de certification.

## Module 1 : Conception de séquences d'animation et de séances d'activités culturelles, éducatives, sociales, s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure

**Heures formation théorique : 63h**

### Objectif général du module 1 :

- L'animateur/ l'animatrice répond aux besoins des publics visés en définissant des objectifs de la séquences d'animation et en y intégrant une progression pédagogique
- L'animateur/ l'animatrice suscite une participation active du public en choisissant les méthodes et outils d'animation adaptés s'inscrivant dans le champ de l'éducation populaire
- L'animateur/ l'animatrice favorise les interactions sociales au sein de son groupe en définissant le contenu, le déroulement et l'évaluation de la séquence d'animation
- L'animateur/ l'animatrice met en place un cadre sécurisant lors de ses séances en tenant en compte des espaces, des moyens et des publics accueillis.

### Objectifs intermédiaires :

- Maîtriser les fondements et les méthodes de l'éducation populaire
- Identifier les besoins des publics
- Connaître différents acteurs de l'animation socio-éducative et culturelle et expérimenter les techniques d'animation

Titre des séquences du module	Heures
<b>Séquence 1 : L'éducation populaire approfondissement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Les concepts clés</li> <li>● La place de la personne</li> <li>● Les grands pédagogues</li> <li>● Travail autour de projets d'animation d'éducation populaire</li> </ul>	<b>10h50</b>
<b>Séquence 2 : Du besoin des publics aux objectifs de séance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Reconnaître les besoins des publics</li> <li>● Concilier objectifs individuels et collectifs</li> <li>● Adapter son animation en fonction du public et de l'environnement</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 3 : La médiation culturelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Définition et principe</li> <li>● Découverte de la médiation animale</li> <li>● Les dimensions de la médiation</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 4 : L'animation intergénérationnelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Définitions</li> <li>● Principes de l'animation intergénérationnelle</li> <li>● Participer à la mixité des groupes et des publics</li> <li>● Exemples de projets d'animation</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 5 : Animation et innovation sociale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Présentation du projet SALTO, GINKGO...</li> <li>● Travaux tutorés autour de recherche en sous-groupe de techniques d'animation innovante à présenter au groupe</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 6 : Animation et expression corporelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Initiation à la relaxation, à la sophrologie</li> <li>● La gestion des émotions</li> <li>● L'expression corporelle</li> </ul>	<b>7h00</b>

<b>Séquence 7 : Animation et expression artistique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● L'art brut</li> <li>● L'art thérapie</li> <li>● Autres...</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 8 : Animation et projets participatifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Démarche participative</li> <li>● Projet jeunes</li> <li>● Projet Gurekin</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 9 : Focus concept et bilan du module</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Les grands courants pédagogiques</li> <li>● QCM de révisions des principaux concepts et apports</li> <li>● Appropriation des apports</li> <li>● Animation du bilan avec utilisation d'outils</li> </ul>	<b>3h50</b>

## Module 2 : Accueil des publics lors de séances d'activités culturelles, éducatives, sociales, s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure

**Heures formation théorique : 54h00**

### Objectif général du module 2 :

- L'animateur/ l'animatrice conçoit et met en œuvre des activités et des actions d'animation inscrivant les publics dans des dynamiques de projet
- L'animateur/ l'animatrice prend en compte les demandes et attentes des publics dans la conception de ses actions
- L'animateur/ l'animatrice s'adapte aux caractéristiques de son public et s'appuie sur leurs potentialités dans ses projets

### Objectifs intermédiaires :

- Concevoir des démarches pédagogiques adaptées aux publics et aux contextes du secteur de l'animation sociale
- Identifier et prendre en compte l'ensemble des caractéristiques du public et les attentes des personnes visées par l'action d'animation sociale
- Intègre les concepts de l'inclusion dans toutes les étapes de son projet d'animation

Titre des séquences du module	Heures
<b>Séquence 1 : La posture de l'animateur ASEC</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● La distance professionnelle</li> <li>● La création du lien</li> <li>● L'écoute active</li> <li>● Autorité et faire autorité</li> <li>● Respect et maintien du cadre</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 2 : Besoins, attentes et désirs des personnes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Rappel en termes de définitions</li> <li>● Quand les besoins et les attentes sont différents</li> <li>● De l'individuel au collectif</li> <li>● Rôle et posture de l'animateur</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 3 : De la gestion d'un groupe aux besoins des personnes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Répondre à des besoins individuels dans un cadre collectif</li> <li>● Recueillir les attentes du public</li> <li>● Gestion du groupe et des individus</li> <li>● L'éducation, la co-éducation, la co-animation</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 4 : Handicap et animation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Approfondissement autour des déficiences et de leurs étiologies</li> <li>● Évaluer et réévaluer les potentialités</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 5 : Animation et handicap moteur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Travail autour des représentations</li> <li>● Proposition de projets de stagiaires</li> <li>● Présentation de projet</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 6 : Animation et troubles psychiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Travail autour des représentations</li> <li>● Proposition de projets de stagiaires</li> <li>● Présentation de projet</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 7 : Animation et TSA TDA/H</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Travail autour des représentations</li> <li>● Proposition de projets de stagiaires</li> <li>● Présentation de projet</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 8 : Animation et troubles cognitifs</b>	<b>3h50</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail autour des représentations</li> <li>• Proposition de projets de stagiaires</li> <li>• Présentation de projet</li> </ul>	
<b>Séquence 9 : Animation et troubles du comportement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail autour des représentations</li> <li>• Proposition de projets de stagiaires</li> <li>• Présentation de projet</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 10 : Les troubles de l'attachement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail sur les représentations</li> <li>• Contenu informatif sur les troubles</li> <li>• Les informations pertinentes pour l'animateur(trice) ASEC</li> <li>• Favoriser l'autonomie et la participation</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 11 : Les troubles psychiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail sur les représentations</li> <li>• Contenu informatif sur les pathologies</li> <li>• Les informations pertinentes pour l'animateur(trice) ASEC</li> <li>• Favoriser l'autonomie et la participation</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 12 : Les troubles des apprentissages DYS TDA/H</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail sur les représentations</li> <li>• Contenu informatif sur les pathologies</li> <li>• Les informations pertinentes pour l'animateur(trice) ASEC</li> <li>• Favoriser l'autonomie et la participation</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 13 : Les troubles du spectre de l'autisme</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail sur les représentations</li> <li>• Contenu informatif sur le trouble</li> <li>• Les informations pertinentes pour l'animateur(trice) ASEC</li> <li>• Favoriser l'autonomie et la participation</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 14 : Handicap moteur et sensoriel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail sur les représentations</li> <li>• Contenu informatif sur les pathologies</li> <li>• Les informations pertinentes pour l'animateur(trice) ASEC</li> <li>• Favoriser l'autonomie et la participation</li> <li>• Notions d'ergonomie et de transfert</li> </ul>	<b>7h00</b>
<b>Séquence 15 : Bilan du module</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• QCM de révisions des principaux concepts et apports</li> <li>• Appropriation des apports</li> <li>• Animation du bilan avec utilisation d'outils</li> </ul>	<b>1h50</b>

## Module 3 : Conduite de séances d'activités culturelles, éducatives, sociales, s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure

**Heures formation théorique : 22h50**

### Objectif général du module 3 :

- L'animateur/ l'animatrice propose un cadre sécurisant et stimulant aux différents publics
- L'animateur/ l'animatrice conçoit et met en œuvre des activités et des actions d'animation inscrivant tous les publics dans des dynamiques de projet
- L'animateur/ l'animatrice accompagne les publics dans leurs projets dans une démarche participative.

### Objectifs intermédiaires :

- Organiser l'espace et la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie, et le respect des différents rythmes de vie de chaque personne.
- Concevoir et mettre en œuvre des situations favorisant la mise en relation des personnes et des groupes, et permettant leur épanouissement
- Gérer la dynamique de groupe en favorisant l'expression, le maintien de l'autonomie, la co-construction.

Titre des séquences du module	Heures
<b>Séquence 1 : Les temps clés de l'animation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Sensibiliser avant une animation</li> <li>● Démarrer une animation</li> <li>● Conclure une animation</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 2 : La dynamique de groupe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Créer, construire une dynamique de groupe</li> <li>● Comprendre le conflit et gérer le conflit</li> <li>● La médiation et la médiation par les pairs</li> </ul>	<b>10h50</b>
<b>Séquence 3 : L'autonomie et le pouvoir d'agir</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Favoriser l'autonomie des publics ?</li> <li>● Quelle autonomie pour quel public ?</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 4 : L'émancipation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Définitions</li> <li>● Types d'émancipation</li> <li>● Les facteurs d'émancipation</li> <li>● Les outils de l'émancipation</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 5 : Bilan du module</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● QCM de révisions des principaux concepts et apports</li> <li>● Appropriation des apports</li> <li>● Animation du bilan avec utilisation d'outils</li> </ul>	<b>1h50</b>

**Module 4 : Evaluation de séquences d'animation, de séances d'activités culturelles, éducatives, sociales, s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure**

**Heures formation théorique : 15h50**

**Objectif général du module 4 :**

- L'animateur/ l'animatrice construit une démarche d'évaluation incluant les publics
- L'animateur/ l'animatrice met en œuvre ses outils d'évaluation afin d'évaluer les effets de ses séances d'animation et de les faire évoluer
- L'animateur/ l'animatrice mesure les écarts entre le prévu et le réalisé et en fait une analyse afin de proposer des améliorations

**Objectifs intermédiaires :**

- Inclure les temps de bilans et d'évaluation dans ses séances d'animation
- Connaître des outils d'évaluation adaptés aux publics
- Savoir analyser les résultats d'une évaluation
- Identifier des pistes d'amélioration
- Savoir restituer un bilan professionnel à ses dirigeants

<b>Titre des séquences du module</b>	<b>Heures</b>
<b>Séquence 1 : Clôturer une séance d'animation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Gestion du rythme et du tempo</li> <li>● Bilan collectif et participatif</li> <li>● Préparation au retour en grand groupe ou l'extérieur</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 2 : La démarche d'évaluation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Les outils d'évaluation</li> <li>● L'évaluation des effets</li> <li>● L'évaluation des impacts</li> <li>● Mesurer des écarts</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 3 : Recueillir les retours du public</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Enquête de satisfaction</li> <li>● Réunion collective</li> <li>● Entretiens individuels</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 4 : Analyse et perspectives</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Analyser la pertinence du projet d'animation</li> <li>● Définir des pistes d'amélioration</li> <li>● Restitution à l'équipe, aux décideurs</li> </ul>	<b>3h50</b>
<b>Séquence 5 : Bilan du module</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● QCM de révisions des principaux concepts et apports</li> <li>● Appropriation des apports</li> <li>● Animation du bilan avec utilisation d'outils</li> </ul>	<b>1h50</b>

## Module Certifications BC2- BC3

Heures formation Pratique : 3.50h

Modalités de certification BC2 – BC3  
Epreuve conjointe

### Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables BC2 – BC3

**Pour le BLOC 2 :**

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 2 (BC 2) est réalisée au moyen de la production d'un ou plusieurs support(s) personnel(s) et d'un entretien.

**Pour le BLOC 3 :**

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3 (BC 3) est réalisée au moyen de la production d'un document écrit personnel, de la conduite d'une séance d'activités et d'un entretien.

### Durée de l'épreuve

L'épreuve BC2 :

L'entretien se déroule en deux temps :

- Une présentation orale illustrée par le candidat d'une durée de 10 minutes au maximum ;
- Un échange avec les évaluateurs d'une durée de 15 minutes au maximum.

L'épreuve BC3 :

Le jour de l'épreuve, le candidat conduit la prochaine séance d'activités présentée dans le document écrit personnel susmentionné, auprès de 4 personnes au minimum pendant une durée de 30 - 90 minutes. La durée de la séance est adaptée aux caractéristiques du public.

La conduite de séance est suivie d'un entretien comprenant :

- 15 minutes maximums de présentation orale portant sur l'analyse par le candidat de sa séance
- 30 minutes maximums de questionnements et d'échanges avec les évaluateurs portant d'une part sur la séquence d'animation, présentée par le candidat, d'autre part sur la séance d'activité mise en œuvre.

### Critères d'évaluation

Le jury utilise les grilles de certification fournie par la DRAJES

Cette situation d'évaluation certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables transversales BC2 et BC3.

Pour rappel les compétences évaluables sont :

Pour le BC2 :

- Le candidat informe les publics visés et, le cas échéant, leur entourage du programme des activités de la structure.
- Le candidat communique avec les publics visés de manière adaptée.
- Le candidat assure la promotion d'une de ses animations auprès d'un public visé.
- Le candidat présente un support de promotion de son animation

Pour le BC3 :

- Le candidat conçoit la dynamique de la séquence et l'organisation des séances d'activités qui en découlent.
- Le candidat mobilise des méthodes, techniques et outils d'animation adaptés.
- Le candidat prévoit le contenu et le déroulement de la séquence d'animation :
- Le candidat s'assure du cadre de chaque séance d'activités :
- Le candidat accueille de manière adaptée les publics.
- Le candidat suscite l'expression individuelle et collective des publics accueillis.
- Le candidat anime la séance d'activité.
- Le candidat instaure une démarche collective au sein du groupe.
- Le candidat adapte la progression de la séance.
- Le candidat clôt la séance d'activité par une évaluation.
- Le candidat évalue l'impact de la séance d'activité.
- Le candidat effectue un bilan intermédiaire de la séquence d'animation.

**Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve :**

Epreuve organisée par l'établissement de formation au sein des sites qualifiants ou des employeurs

**Composition des groupes d'examineur :**

Les examinateurs sont issus de la liste du jury de certification proposée par la DRAJES, à défaut de disponibilité, le centre de formation propose à la DRAJES des jurys qui répondent à deux critères :

Un diplôme de niveau équivalent ou supérieur au BPJEPS, et une expérience professionnelle dans le champ de l'animation sociale ou dans le champ de la formation professionnelle en travail social ou en animation

**Modalités de rattrapage :**

Un rattrapage est systématiquement proposé et planifié pour les candidats qui auraient obtenu une validation partielle ou qui n'auraient rien validé.

Ce rattrapage est planifié quelques semaines après la certification, ceci afin de laisser suffisamment de temps au candidat pour travailler autour des remarques réalisées par le jury de certification.

Le candidat, une fois informé de la nécessité de réaliser un rattrapage est convié à un entretien individualisé avec le référent de parcours et le responsable de formation.

Lors de cet entretien, le candidat peut s'exprimer sur son vécu lors de sa certification ainsi que son ressenti en lien avec les résultats.

Puis, est élaborée conjointement une stratégie pour travailler les axes d'amélioration. Ceci donne lieu à un nouvel échéancier.